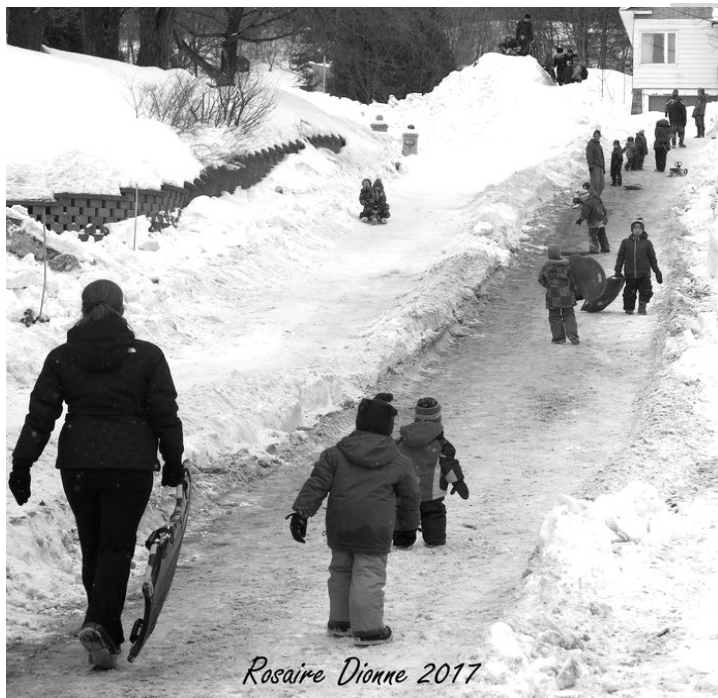


JOURNAL MUNICIPAL DE MONT-CARMEL

Vol.3, n°2
Mars 2017

Plaisirs d'hiver 2017



Rosaire Dionne 2017



Table des matières :

Résumé des séances	2 à 4
Tournant missionnaire	5
Vie communautaire: AGA 50 ans et plus, Église et Méchoui 150e	6
Vie communautaire:	7 et 8
Loisirs	9
Rapport Camping et Lac de l'est (suite)	10
Calendrier	11 et 12



Crédit Photo: M. Rosaire Dionne

Randonnée de raquette dans le cadre de la programmation d'activité Plaisirs d'hiver 2017 organisé par le comité Famille.

Bureau municipal

22, rue de la Fabrique

Tél. : 418 498-2050

Télé. : 418 498-2522

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi :
8 h 30 à 16 h 30

Vendredi :
8 h 30 à 12 h

www.mont-carmel.ca

info@mont-carmel.ca



Vie municipale

Résumé des séances du conseil municipal de décembre et janvier

La version complète du procès-verbal est disponible au bureau municipal et au www.mont-carmel.ca

Résumé de la séance du 6 décembre

Le conseil municipal a résolu unanimement d'accepter l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 13 décembre 2016 au montant de 165 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 269-2016. Ce billet est émis au prix de 98,288 \$ pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit

21 900 \$	1,50 %	13 décembre 2017
22 500 \$	1,60 %	13 décembre 2018
23 000 \$	1,80 %	13 décembre 2019
23 500 \$	2,00 %	13 décembre 2020
74 100 \$	2,25 %	13 décembre 2021

Le conseil municipal a résolu qu'un emprunt par billet au montant de 165 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 269-2016 soit réalisé; et que les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière. Les billets soient datés du 13 décembre 2016; et que les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement. Les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit

2017	21 900 \$
2018	22 500 \$
2019	23 000 \$
2020	23 500 \$
2021	24 100 \$(à payer en 2021)
2021	50 000 \$ (à renouveler)

La Municipalité de Mont-Carmel, pour réaliser cet emprunt, émet pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 13 décembre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 269-2016, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Résumé de la séance du 12 décembre

Le conseil municipal a résolu unanimement et adopté de demander au ministère des Transports, de la mobilité et de l'Électrification des transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation susmentionné, et ce, sur une longueur totale de 32,84 km.

Résumé de la séance du budget du 12 décembre

Pour payer les dépenses 2017 mentionnées ci-dessous, le Conseil prévoit les revenus suivants :

Taxes foncières générales (incluant police)	774 104 \$
Taxe de secteur 85 % (usine de filtration)	42 144 \$
Taxe de secteur (Lac de l'Est)	9 027 \$
Taxe de secteur fixe (Lac de l'est)	10 320 \$
Taxe de secteur (Lac St-Pierre)	1 280 \$
Taxe de secteur (matières organiques)	11 525 \$
Aqueduc (tarification pour entretien)	101 184 \$
Égouts (tarification pour entretien)	48 114 \$
Matières résiduels	98 076 \$
Vidange des fosses septiques	28 348 \$
Taxe spéciale (règl.203-2008, 215-2009)	20 465 \$
Taxe spéciale 15 % (règl. 226-2011-1)	8 008 \$
Taxe spéciale (règl. 177-2003 et 216-2009)	32 922 \$
Taxe spéciale (règl. 269-2016)	25 803 \$
Paiement tenant lieu de taxes	126 462 \$
Transferts	336 161 \$
Services rendus et autres revenus	89 274 \$
Total des revenus de fonctionnement	1 763 217 \$
Appropriation au surplus accumulé affecté	10 000 \$
Appropriation - Fonds carrières et sablières	25 000 \$
Revenus d'investissement	296 675 \$
Total des revenus	2 094 892 \$

Vie municipale

Le Conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière 2016, à savoir :

Administration générale	328 610 \$
Sécurité publique -Police	64 107 \$
Sécurité publique -Pompier	87 808 \$
Sécurité civile	1 050 \$
Transport	537 455 \$
Hygiène du milieu	294 784 \$
Santé et bien-être	4 000 \$
Aménagement et urbanisme, promotion et développement économique	117 249 \$
Loisirs & Culture	142 333 \$
Frais de financement-intérêts	50 162 \$
- Capital	97 949 \$
Total des dépenses de fonctionnement	1 725 507 \$
Dépenses en investissement	354 535 \$
Affectation au surplus accumulé- Égout	14 850 \$
Total des dépenses	2 094 892 \$

Le conseil municipal a résolu unanimement d'adopter le budget de l'année 2017 tel que présenté.

Le conseil municipal a résolu à l'unanimité que la municipalité de Mont-Carmel adopte le programme triennal d'immobilisations suivant pour les années 2017, 2018 et 2019, à savoir :

	2017	2018	2019
Administration générale	17 360 \$		
Voirie	238 375 \$	60 700 \$	127 000 \$
Hygiène du milieu	93 300 \$		
Loisirs et culture	5 500 \$		
	354 535 \$	60 700 \$	127 000 \$

Le conseil municipal a résolu à l'unanimité que le règlement numéro 280-2016 soit adopté .

Résumé de la séance ordinaire du 9 janvier

Le conseil municipal a résolu unanimement d'approuver les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes pour les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1er au 31 décembre 2016, totalisant une somme de 123 895.61 \$ et le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 décembre 2016, pour un total de 54 643.39 \$.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'autoriser le paiement des honoraires professionnels de novembre 2016 pour une somme de 423.00 \$ taxes incluses à Cain Lamarre, avocats dans le dossier d'injonction no. 42-15-2009-02.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'autoriser le paiement d'une somme de 15 014.90 \$ avant taxes à Excavations Léon Chouinard & Fils Ltée, conditionnel à l'obtention des quittances finales des sous-traitants. Ce montant représentant les retenues de 10 % effectués sur les déboursés dans le cadre du projet de réfection de la rue Notre-Dame et d'appliquer un crédit de 895.00 \$ sur le paiement pour la facturation des heures effectuées par monsieur Pierre Roussel dans le projet.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'autoriser le paiement pour une somme de 30 820.98 \$ avant taxes à Renoflex (9065-5167 Québec inc.) pour les travaux de remplacement de glissières de sécurité sur la route 287 et d'autoriser le paiement pour une somme de 17 300.00 \$ avant taxes à Les entreprises Rémi Charest inc. pour les travaux de remplacement d'un pavé de pont sur la route 287.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'autoriser le versement de 500 \$ au comité famille de Mont-Carmel reçu du Fond de développement des municipalités du Kamouraska – volet activité.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'accorder **15.00 \$** au Club des 50 ans et plus pour l'achat d'un billet pour le dîner festif du 28 janvier 2017 et de nommer madame Collette Beaulieu représentante de la municipalité. Il accorde également **50 \$** dans le but d'offrir un vin de l'amitié lors de ce même dîner.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'accepter la somme de 450.00\$ de la part de monsieur Jocelyn Proulx dans le but d'acquérir une partie de l'ancienne Route 287 menant à son terrain;

- QU'une servitude de passage soit proposée à madame Guyonne Brazeau et que les frais de cette servitude soient acquittés par cette dernière;
- QUE les frais de notaire pour l'acquisition d'une partie de l'ancienne Route 287 soient à la charge de l'acquéreur monsieur Jocelyn Proulx;
- QUE la matrice graphique représentant la partie de la route vendue et les voisins soit ajoutée au présent procès-verbal.

Vie municipale

SUITE DU RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2017

Le conseil municipal a résolu unanimement d'autoriser l'affectation d'un montant de 10 000 \$ pour divers travaux de voirie dans le secteur du Lac de l'Est à partir du Fond de carrières, gravières et sablières.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'autoriser madame Nancy De Roy à signer les chèques au compte de banque de la municipalité de Mont-Carmel et de retirer madame Mélanie Beaulieu en tant que personne autorisée au compte.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'adopter le budget 2017 de la Régie intermunicipale en protection incendie de Kamouraska Ouest de 370 074 \$ qui représente une quote-part annuelle pour la municipalité de Mont-Carmel de 75 530.66 \$.

Le conseil municipal a résolu unanimement de nommer monsieur Luc Forgues en tant que représentant de la municipalité de Mont-Carmel sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale en protection incendie de Kamouraska Ouest et de nommer comme substitut, monsieur Lauréat Jean.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'octroyer le contrat pour 74 000 litres de chlorure de magnésium liquide à Sebci au montant de 0.3460 \$ par litre et que Madame France Boucher, directrice générale soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à l'octroi du contrat.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'approuver les dépenses pour travaux exécutés sur la Route 287 pour la pose de glissières de sécurité pour un montant de 30 820.98 \$ avant taxes et pour le remplacement d'un pavé de pont pour un montant de 17 300.00 \$ avant taxes, subventionnés pour un montant de 50 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la Route 287 dont la gestion incombe à la municipalité de Mont-Carmel et que le dossier de vérification a été constitué.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'autoriser l'appropriation au surplus accumulé non affecté, s'il y a lieu, pour le montant de l'escompte estimé à plus ou moins 20 000 \$, sur le renouvellement du prêt de la première tranche du règlement d'emprunt numéro 226-2011-1.

Le conseil municipal a résolu unanimement de signifier à la MRC de Kamouraska son intention de lui confier la responsabilité de procéder à la révision complète des instruments d'urba-

d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer tout document relatif au mandat de révision des instruments d'urbanisme accordé à la MRC de Kamouraska .

Le conseil municipal a résolu d'effectuer l'achat d'articles promotionnels sur le thème « Bénévoles : Créateurs de richesses » pour un montant d'un maximum de 150 \$ dans le but d'un tirage à l'occasion du brunch des bénévoles. Les frais de maintenance, taxes et transport sont en sus.

Le conseil municipal a résolu unanimement de nommer des responsables en sécurité civile de la Municipalité de Mont-Carmel pour le système d'alerte:

- Coordonnateur municipal de la sécurité civile : France Boucher, directrice générale;
- Coordonnateur municipal substitut de la sécurité civile : Pierre Roussel;
- Responsable de la sécurité incendie à l'OMSC : Sylvain Drapeau;
- La municipalité (numéro opérationnel 24/7) : 418-863-2387.

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Pierre Saillant, qu'à une séance subséquente, le règlement de taxation 2017 numéro 280-2017 sera modifié.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'autoriser monsieur Berto Bélanger à entailler les érables du Parc municipal Jean-Claude Plourde pour la saison des sucres 2017

Le conseil municipal a résolu unanimement que le conseil municipal autorise le versement de 3 000 \$ à la bibliothèque Odile-Boucher qui est prévu au budget de la municipalité, et ce, en deux versements égaux de 1 500 \$ chacun en janvier et juillet 2017.

Le conseil municipal a résolu unanimement d'autoriser la participation de la municipalité de Mont-Carmel à la rencontre photographique du Kamouraska - Édition 2017, d'assumer une contribution financière de 650 \$ au Centre d'Art du Kamouraska, de nommer madame Marie-Ève Paradis en tant que personne ressource pour le suivi auprès du Centre d'art; et de faire la promotion de l'exposition diffusée dans notre municipalité auprès de nos citoyens.

Tournant missionnaire

La mise en œuvre

Si le Tournant missionnaire est la responsabilisation des baptisés, et que le rôle de l'équipe pastorale est d'accompagner ceux-ci, il nous reste à savoir comment y parvenir. Voici, en gros l'approche diocésaine. Aujourd'hui, le diocèse est divisé en neuf secteurs. À partir du mois d'août, il sera divisé en trois unités missionnaires. Ceux-ci seront sous la responsabilité, au niveau diocésain, d'un prêtre coordonnateur (Simon-Pierre Pelletier) et d'une agente de pastorale coordonnatrice (Audrey Boucher) le tandem diocésain. Au niveau de l'unité missionnaire, il y aura aussi un prêtre coordonnateur et une agente de pastorale coordonnatrice le tandem. Ils seront aidés par des prêtres collaborateurs, des diacres et des agent(e)s de pastoral(e)s. Ensemble ils forment l'équipe pastorale. St-Philippe est dans l'unité missionnaire du centre. Celui-ci couvre le nord du comté de L'Islet et le comté de Kamouraska sauf St-Alexandre. La communauté paroissiale est attachée à une église. Elle va être remplacée par la communauté locale. Celle-ci n'est pas nécessairement attachée à une église en particulier. La communauté locale pourra être composée des baptisés venant de plus d'une communauté paroissiale si cela est nécessaire par manque de personnes pour compléter le noyau de ces communautés soit: un(e) délégué(e) et une personne responsable pour chaque champ d'activité de la pastorale, une pour la prière et la célébration, une pour l'engagement fraternel et une pour la formation chrétienne. De même, il est possible qu'il y ait deux communautés locales dans une même communauté paroissiale. Donc, il est possible à deux communautés de partager un lieu de culte et à une communauté d'avoir deux lieux de culte. Pour l'instant, il est question de leader mais le rôle de celui-ci reste à être précisé. Toutes ces personnes ne seront pas laissées à elles même. Le diocèse prévoit de la formation donnée par les pères Eudistes (congrégation de Jésus et de Marie). Elles seront aussi supervisées par l'équipe pastorale de l'unité et l'équipe de pastorale diocésaine. Il reste aussi à établir une stratégie de communication entre tous les niveaux d'activité. Oui, il y aura des changements, mais c'est pour que chaque baptisé se sente accompagné dans son cheminement de foi, même avec la diminution du clergé diocésain.

Réjean Bourgault : délégué paroissial

Le but

De plus en plus nous entendons parler de tournant missionnaire. Oui, l'incertitude qui entoure l'avenir de nos lieux de cultes préoccupe beaucoup, de même que le vieillissement du clergé diocésain. Cependant, sans y être étranger, ce n'est pas le centre de ce tournant. Il serait centré lui sur la responsabilité de chaque baptisé. Le Concile Vatican II a placé le baptisé au centre de l'Église et le clergé accompagne ceux-ci dans leur cheminement. Si cette action était majoritairement centrée sur la sacramentalité, aujourd'hui avec le tournant missionnaire, c'est la Joie de l'Évangile qui retrouve sa place, car c'est de Celle-ci que sont nés les sacrements. Le clergé vieillissant et moins nombreux laisse de plus en plus de place aux baptisés qui doivent se prendre en main. Ce processus est en marche mais à quel point? Pour ceux qui se rappellent l'avènement du Concile Vatican II, dans les années 60-70. À cette époque, le clergé nombreux, s'occupait de tout le côté religieux et même plus. À Saint-Philippe, il y avait un prêtre et un vicaire. De plus, l'enseignement religieux se donnait à l'école. À l'église, les seules personnes admises dans le chœur sont les prêtres, les séminaristes et les enfants de cœur, ce sont que des garçons. Les églises étaient pleines à craquer; peu à peu tout s'effrite. Aujourd'hui, les changements se font très rapidement. Des adultes, hommes et femmes enseignent la catéchèse aux enfants, servent à la messe, donnent la communion, proclament les Saintes Écritures, ils célèbrent même les funérailles et président des célébrations de la Parole lorsqu'il n'y a pas de prêtre de disponible pour célébrer l'Eucharistie dominicale. Si le terme tournant missionnaire est nouveau, celui-ci est en marche depuis plusieurs années et plusieurs baptisés ont pris leurs responsabilités dans la communauté.

Merci à tous et toutes.

Réjean Bourgault : délégué paroissial



Vie communautaire

COMITÉ SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE.

Objet : Les coûts des expertises et le financement

Le comité sur l'avenir de l'église vous a déjà diffusé les deux rapports d'expertise sur la faisabilité et l'évaluation des coûts du projet de transformation de l'Église en salle multifonctionnelle.

Nous tenons à vous informer des coûts des expertises engagés. La firme d'architecte nous a coûté 5000 \$ avec les taxes de 5748.75 \$ alors que les coûts de l'ingénieur nous ont coûtés 4484.03 incluant les taxes, soit 3900 \$.

Ses frais d'expertise ont été assumés grâce au support financier de l'évêché pour 3000 \$ et grâce à une subvention de la MRC de 2000 \$ dans le cadre du programme de soutien de l'entente de développement culturel 2016, laquelle bénéficie du support la MRC de Kamouraska, de Groupe coopératif Dynaco, de la commission scolaire Kamouraska Rivière-du-Loup et du ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec.

Le solde a été assumé soit 5232.78 \$ par la Fabrique de Mont-Carmel

Le comité poursuit ses démarches pour envisager le financement des travaux et la population sera tenue au courant au fur et à mesure. Le 18 janvier, a eu lieu rencontre du conseil de fabrique, du conseil municipal et du comité, en présence des deux experts. Leurs rapports ont été précisés et acceptés à l'unanimité. Le comité se met donc à l'œuvre sur les sources de financement et la structure juridique qui prendrait en charge du bâtiment et de ses opérations. Nous sommes toujours désireux de recevoir vos commentaires et vos suggestions.

Clément Massé, président
Comité sur l'avenir de l'Église de Mont-Carmel

CLUB DES 50 ANS ET PLUS



Assemblée générale annuelle du club des 50 ans et plus

L'assemblée aura lieu **le vendredi 24 mars 2017**. Nous vous attendons à 10 h à la salle communautaire du 1er étage au 22 rue de la fabrique.

Pour faire suite à l'assemblée, un dîner sera servi. Pour les membres présents à l'assemblée, le prix du repas est fixé à 5 \$. Pour ceux qui ne seront pas présents à l'assemblée, le prix du repas est de 10 \$.

Au plaisir de vous y voir.

Souper Méchoui

Pour
information :

Marie-Ève
Paradis

*418-498-2050

poste 104

*Sur facebook:

*Par courriel:
developpe-
ment@mont-
carmel.ca

UNE INVITATION DU
COMITÉ DES FÊTES DU
150^E

QUAND: SAMEDI LE 1^{ER} AVRIL 2017

HEURE: 17H

COÛT : 16 \$ ADULTE

8\$ ENFANT DE 5 À 12 ANS

SUIVI D'UNE SOIRÉE DANSANTE

BILLETS EN VENTE AUPRÈS DES
MEMBRES DU COMITÉ

ET
AU BUREAU MUNICIPAL
(22 RUE DE LA FABRIQUE)



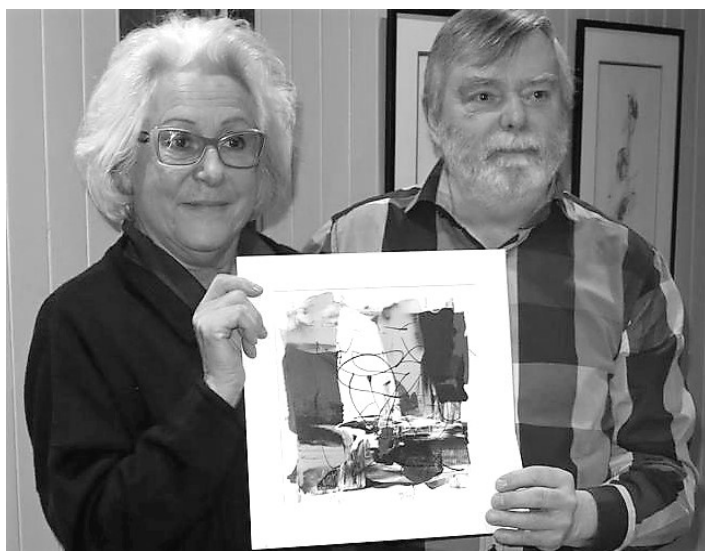
Vie communautaire

«Rencontres fluviales»

L'exposition «*Rencontres fluviales*» de l'artiste et poète Raynald Légaré de Mont-Carmel se poursuit jusqu'au 16 avril au Resto Pub Le Saint-Pascal.

Le vernissage a eu lieu le lundi 16 janvier sous la formule 5 à 7. Une cinquantaine de personnes ont participé à l'événement. C'est madame Thérèse Lévesque, artiste peintre de Sainte-Hélène, qui a gagné la lithographie, publiée à 100 exemplaires, numérotés et signés par l'artiste carmelois.

Les photos ont été prises par M. Rosaire Dionne.



Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

Mercredi le 8 mars, c'est la **Journée internationale de la femme**. Conférence de presse « Les femmes qui ont marqué le Kamouraska ». Pour information 418-492-1449.

Thé-causerie mardi le 14 mars à 13h30 « Séance d'information du domaine funéraire » sera le sujet de cette causerie, avec le thanatologue Daniel Caron.

Une **Chronique Toast et Café** ayant pour sujet « Perceptions et croyances : invention ou réalité? » aura lieu jeudi le 30 mars à 9h00.



LES PORTE-VOIX

pour le bien-être des animaux domestiques



Semaine nationale de la stérilisation animale au Québec du
26 février au 4 mars 2017

Un geste humanitaire pour réduire les abandons

Faites stériliser votre animal entre le 26 février et le 26 mars et courez la chance de gagner un des 400 chèques-cadeaux de 25,00 \$ offerts par Royal Canin. Détails sur www.sterilisationanimalequebec.info

Pour nous joindre : Ginette Royer : 492-2568 ou Aline Hudon : 492-3625

Vie communautaire



projeKtion
16-35



La subvention « Desjardins-Jeunes au travail » est là pour les employeurs pour une 12^e année

Pour une 12^e année, le programme *Desjardins-Jeunes au travail*, coordonné par ProjeKtion 16-35/Carrefour jeunesse-emploi, sera financé par deux caisses Desjardins de la MRC de Kamouraska. Celle du Centre de Kamouraska offrira son soutien financier à **8 employeurs** de son territoire et ceux-ci auront la chance de bénéficier d'une contribution équivalente à 50 % du salaire minimum en vigueur pour l'embauche d'un ou d'une jeune de 15 à 18 ans, et ce, pour une période de 6 à 8 semaines (180 heures).

Employeurs, inscrivez-vous maintenant!

Les employeurs intéressés doivent remplir le formulaire de demande de subvention disponible à notre bureau de Saint-Pascal, au www.projeKtion16-35.ca ou sur notre page Facebook. Il suffit de le compléter et de nous le retourner **avant le 24 mars** par courriel à cjek1@projeKtion16-35.ca ou par télécopieur, au 418 492-7851.

Pour vous inscrire ou obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec Marie Eve Dionne au 418 492-9127, poste 103 ou à cjek1@projeKtion16-35.ca.

AVEC TOUTE LA SAVEUR DE LA CUISINE MAISON!

SOUPES ET POTAGES

- Soupe aux légumes
- Soupe à l'orge et bœuf
- Potage aux poireaux et aux pommes
- Potage du moment
- Soupe du moment

PLATS PRINCIPAUX

- Spaghetti
- Lasagne
- Boulettes de porc aux pommes
- Pâté au bœuf et au fromage
- Bœuf braisé
- Pain de viande
- Pâté chinois
- Pâté au poulet
- Ragoût au poulet
- Pâté au saumon surprise
- Plat du moment (3)

DESSERTS

- Gâteau aux pommes
- Gâteau à la salade de fruits
- Gâteau aux carottes
- Pouding chômeur
- Galette aux dattes
- Desserts du moment

POUR COMMANDER:

Tél.: 418-856-5636, poste 1

Fax: 418-856-1651

dansvotreassiette@kamaide.com



Kam-Aide

Mars 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	01/04

Avril 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Votre fidélité récompensée

Pour 12 repas principaux commandés,
Le 13^e vous est offert!
Demandez votre
CARTE FIDÉLITÉ!

PROMO

MARS ET AVRIL

Référez un ami et
obtenez un rabais de
10% sur votre commande.

Vous avez des commentaires et des suggestions, faites-en nous part!

Informez-vous sur nos 3
plats du moment!

418-856-5636, poste 1
dansvotreassiette@kamaide.com

CALENDRIER DE LIVRAISON

AM: SECTEUR DE LA POCATIÈRE ET ENVIRONS / PM: SECTEUR DE SAINT-PASCAL ET ENVIRONS

LOISIRS MUNICIPAUX

* OFFRES D'EMPLOI *

Le Centre Récréatif et la municipalité de Mont-Carmel requièrent les services de personnes pour occuper le poste suivant (Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte seulement)

Entraîneur de soccer (5-12 ans)

Durée : 2 soirs/semaine selon ses disponibilités

Début : Du 30 mai au 10 août 2017

Salaire : À discuter

Tâches :

- Planifier et animer des entraînements
- Planifier et animer des parties amicales avec les municipalités environnantes.

Spécifications :

- Le matériel d'entraînement est fourni par la municipalité;
- Formation payée par le Centre Récréatif

Exigences :

- Avoir 16 ans ou plus le 23 juin 2016
- Être passionné du soccer
- Aimer travailler avec des jeunes de 5 à 12 ans.



Modalités pour postuler à l'un de ces emplois:

Transmettre votre lettre de présentation/motivation et votre curriculum vitae avant le **lundi 13 mars, 16h00**

Par la poste ou en personne :

Bureau municipal de Mont-Carmel: 22, rue de la Fabrique, Mont-Carmel (QC) G0L 1W0

Indiquer à l'attention de Mme Marie-Ève Paradis, agente de développement et de loisir

Par courriel : developpement@mont-carmel.ca

Pour information : Marie-Ève Paradis, agente de développement et de loisir 418-498-2050 poste :104

PLAISIRS D'HIVER

Un mot du comité famille

Notre Plaisirs d'hiver est maintenant chose du passé. Ce fut une belle fin de semaine avec une température idéale pour les activités hivernales.

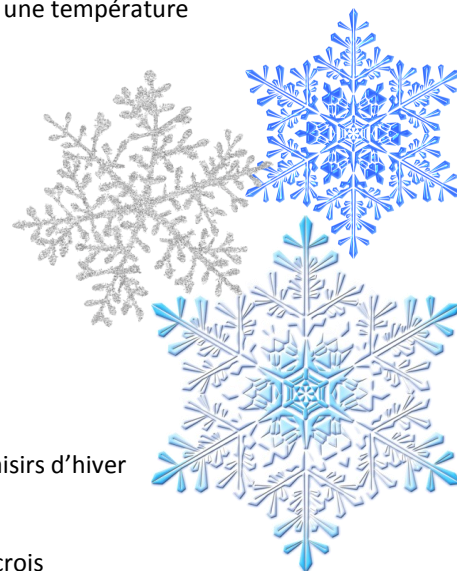
Le Comité Famille tient à remercier ceux qui ont contribué à la réussite de l'événement:

- Le bar salon l'Heritage pour les 2/1 suite à la randonnée
- Jean-Luc Rivard et fils pour l'aide à la conception de la glissade et au nettoyage de la rue
- Félix Lévesque pour la fabrication de la glissade.
- L'Épicerie chez Daniel pour le chocolat
- Les brûleries de l'Est pour le café
- Frederik Plourde pour son aide dans la cabane de la patinoire
- Les "pelleteux": Joey, Antoine, Sylvain, Noémie et Sebastien.
- La municipalité qui nous supporte dans nos activités.
- Les pompiers pour la sécurité le soir de la randonnée.
- L'Unité régionale de loisirs et de sport pour le soutien financier dans leur programme Plaisirs d'hiver

Merci à tous ceux qui sont venus s'amuser avec nous!

Et "merci" à l'équipe formidable que nous sommes. Nous pouvons être fières de nous, je crois

On se dit à l'an prochain!



Rapport Camping du Lac de l'Est



Le camping et la plage du Lac de l'Est, acteurs de l'économie locale !

Avec ses 151 emplacements, sa plage surveillée, son dépanneur et son casse-croûte, le camping du Lac de l'Est est un moteur de l'économie locale à part entière!

Tout d'abord il y a les milliers de campeurs et d'utilisateurs de la plage qui passent et s'arrêtent profiter des commerces au village et qui dynamisent l'économie locale de Mont-Carmel!

La Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel qui en assume la gestion met elle-aussi l'accent sur l'achat local et régional.

En 2016, pour les opérations du camping (produits alimentaires, activités, entretien du terrain et des équipements, assurances, publicité, fournitures diverses...), c'est tout près de **65 000 \$ qui ont été dépensés au Kamouraska dont près de 18 000 \$ dans des entreprises de Mont-Carmel** et près de 8 000 \$ du côté de Rivière-du-Loup et de Rimouski.

À noter également que la masse salariale du camping représente plus ou moins 100 000 \$ par année, et comme la grande majorité des employés habitent dans un rayon de 10 km autour de Mont-Carmel, c'est tout autant d'argent qui « roule » dans les commerces locaux.

Voici la liste de nos fournisseurs à Mont-Carmel pour 2016 :

Alimentation Coop
Auberge du Lac de l'Est
Élagage Bas St-Laurent
Plomberie Pascal Dumais
Soudure Gosselin
Épicerie Chez Daniel
Érablière Daniel Roussel
Garage D.M. Michaud
Jean-Luc Rivard et fils
Marc Roussel



En 2016, nous avons aussi fait affaire avec :

Alimentation René Pelletier, Boulangerie La Pocatière, Buro Plus La Pocatière, Camélia Design, Quincaillerie Camille Dumais, Chox Fm, Distribution B. De Roy, Produits fumés St-Gabriel, Produits Sanitaires Uniques, Promutuel du Littoral, Publicité P.A. Michaud, Roland et Frères, Service électrique J. Denis Michaud, Garage J.C. Hudon, Groupe Dynaco BMR, Imprimerie Pré-Texte, Jean Morneau, Le Placoteux, Mallette, Transport Yannick Michaud.



Calendrier des activités du mois

MARS 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5 Partie de sucre Club lions	6 Séance du conseil	7	8	9	10 Tombé du journal express d'avril	11
12 On avance l'heure	13 	14	15	16	17	18
19	20 	21	22	23 	24	25
26	27 	28	29	30	31	

INFOLETTRE

Envoyez un courriel à l'adresse : developpement@mont-carmel.ca pour vous inscrire à l'Infolettre et vous recevrez périodiquement un courriel au sujet des activités et des actualités de Mont-Carmel.

Vous voulez faire connaître vos activités par le bulletin municipal? Envoyez vos textes avant la date de tombée à l'adresse : developpement@mont-carmel.ca

- **Agente de développement**
- **Fête du 150e**

